

Promouvoir le droit des femmes pour renforcer les entreprises du karité



Dans le nord du Ghana, **Adisah Zakaria**, membre de la coopérative Teihitong, gère depuis de nombreuses années ses terres avec expertise, conciliant cultures vivrières et la production du karité dont la collecte s'étend de mai à août. Ce système agricole qu'elle maîtrise parfaitement, constitue le socle de ses moyens de subsistance.

Cependant, Adisah est également confrontée à des contraintes croissantes

Les arbres à karité, autrefois proches des habitations, sont désormais situés à des distances de plus en plus importantes, conséquence de la dégradation progressive des parcs due aux incendies répétés et au défrichement. Les productrices doivent ainsi parcourir de longues distances pour accéder aux zones de collecte, ce qui augmente la pénibilité du travail, les coûts et le temps consacré à la récolte. Ces contraintes réduisent directement les volumes collectés et accentuent les pertes après récolte.

Dans ce contexte, l'accès à des services financiers adaptés apparaît comme un levier essentiel. Il permet de financer des équipements productifs, tels que des tricycles motorisés, facilitant le transport des amandes de karité depuis les zones éloignées. L'amélioration du transport contribue à accroître les capacités de collecte, à réduire les pertes et à diminuer considérablement les temps de déplacement. Elle favorise également le regroupement des productions, permettant aux femmes d'acheter des amandes auprès d'autres productrices et de commercialiser des volumes plus importants à une valeur ajoutée plus élevée, améliorant ainsi leur accès au marché et leurs revenus.



L'expérience d'Adisah illustre une réalité largement partagée au sein des communautés productrices de karité : les femmes identifient clairement les opportunités économiques, mais leur capacité à les concrétiser dépend fortement de leur accès au financement.

Pour Adisah, l'un des moments les plus marquants du projet fut la visualisation numérique de sa personne, ses parcelles avec les arbres à karité. Pour la première fois, son travail, sa terre et les arbres qu'elle entretient étaient non seulement

reconnus par la communauté, mais également matérialisés sous forme de données structurées et vérifiables.

Le processus de cartographie consiste à visiter les plantations, à recenser et géolocaliser chaque arbre, et à les relier directement aux femmes qui en assurent la gestion et la récolte. Chaque arbre est géolocalisé en étant rattaché à un point précis sur une carte, avec des informations sur les productrices ainsi que sur l'utilisation et la gestion des terres. Cette démarche permet de numériser la réalité du terrain, en offrant une représentation claire et fiable des actrices impliquées et des espaces où la valeur économique est créée.

Pour la coopérative Teihitong, cette visibilité constitue un atout majeur. La cartographie accorde plus de visibilité aux activités des femmes, en documentant le nombre de productrices impliquées, les arbres qu'elles gèrent et leur potentiel de production. Comme le souligne Adisah, l'accès au financement a longtemps été limité non par un manque de compétences ou d'initiatives, mais par l'absence de preuves concrètes des actifs existants.

La cartographie change fondamentalement cette dynamique. Elle apporte des éléments factuels attestant de la présence et de la gestion des ressources, facilitant ainsi des échanges plus constructifs avec les institutions financières. Elle ouvre la voie au financement du transport, des équipements, du stockage et de l'expansion des activités, tout en réduisant les risques et en renforçant la confiance.



Au-delà de l'accès au financement, la cartographie confère également une légitimité institutionnelle. La visibilité numérique des coopératives féminines les inscrit dans un écosystème élargi associant partenaires techniques et financiers, investisseurs, autorités traditionnelles et acteurs régionaux. Elle renforce leur voix collective, améliore la planification et contribue à la préservation des parcs à karité en mettant en évidence les dépendances et les modes de gestion existants.

Cette technologie ne se substitue pas au savoir foncier des femmes ; elle le reflète et le valorise. Elle rend visible ce que les productrices ont toujours su et pratiqué. En ce sens, elle permet aux coopératives, comme celle d'Adisah, de passer d'activités informelles à des entreprises reconnues, structurées et prêtes à se développer, à investir et à planifier durablement leur avenir.

Le projet « **Améliorer le régime foncier et les moyens de subsistance des femmes productrices grâce à la cartographie numérique des arbres à karité** » est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat multi-acteurs et bénéficie d'un appui financier international. Les partenaires impliqués dans le projet sont notamment l'Alliance Globale du Karité, Farmerline,

New Markets Lab et Level4 International, avec le soutien financier du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) dans le cadre de son programme spécial « Land Facility ». À ce jour, plus de **16 000 arbres à karité** ont été cartographiés au Ghana, au Togo et au Bénin, et reliés directement à plus de **3 500 femmes productrices**, renforçant ainsi la reconnaissance et la valorisation de leur rôle central dans la filière.